



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 132366

Texte de la question

Mme Laure de La Raudière interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'instruction à l'école du code informatique permettant l'élaboration de programmes informatiques. En effet, la présence de plus en plus importante dans notre vie quotidienne de l'outil informatique et du numérique nécessite l'élaboration de programmes. L'avenir économique de notre pays dépend de ses capacités d'innovation et il est essentiel que nous prenions dès aujourd'hui les mesures qui permettront demain à de jeunes ingénieurs français de faire de la France un leader mondial en matière d'économie numérique. L'introduction de l'apprentissage du code informatique au collège, puis au lycée de manière plus poussée, permettrait aux élèves de mieux appréhender le monde qui les entoure, mais également et surtout, de susciter des vocations. Aussi, elle souhaiterait connaître ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Laure de La Raudière](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132366

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3224

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)